

Théâtre

Classe terminale, enseignement de spécialité,
voie générale

Mai 2019

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préambule commun aux enseignements artistiques de spécialité du cycle terminal | 3 |
| Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale | 4 |
| Programme | 6 |
| ■ <i>Enjeux et objectifs</i> | 6 |
| ■ <i>Textes et représentation : dramaturgie et mise en scène</i> | 6 |
| ■ <i>Un art au présent : la dimension performative</i> | 7 |
| ■ <i>Le théâtre et les autres arts</i> | 7 |
| ■ <i>L'archive théâtrale</i> | 8 |
| Repères pour l'enseignement | 9 |
| Compétences travaillées | 10 |
| ■ <i>Compétences pratiques</i> | 10 |
| ■ <i>Compétences culturelles</i> | 10 |
| ■ <i>Compétences méthodologiques</i> | 11 |
| Évaluation | 11 |
| ■ <i>L'acquisition d'une culture théâtrale</i> | 11 |
| ■ <i>La pratique artistique</i> | 11 |
| ■ <i>Le carnet de bord</i> | 12 |

Préambule commun aux enseignements artistiques de spécialité du cycle terminal

Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des élèves particulièrement intéressés par le domaine artistique choisi. Les programmes fixent les objectifs à atteindre chaque année du cycle, en insistant sur les compétences requises pour réussir dans l'enseignement supérieur.

La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. S'y ajoute le développement de la capacité de l'élève à penser son rapport à l'art dans le contexte de la société contemporaine et à construire son parcours d'études supérieures en référence aux métiers des arts et de la culture. Les thématiques et questionnements des programmes permettent aux professeurs d'accompagner la progression des élèves, de tenir compte de leurs acquis, de leurs profils et de leurs aspirations, notamment liés aux autres spécialités choisies parallèlement.

Les enseignements artistiques développent des compétences transversales et transposables qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études. La stimulation de l'imaginaire au service de la création, l'exigence méthodologique, la capacité d'abstraction, l'esprit collaboratif et l'analyse critique sont quelques-unes de ces compétences travaillées. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ces relations partenariales sont d'autant plus importantes qu'elles ouvrent les enseignements vers des contextes professionnels variés et permettent ainsi aux élèves de prendre connaissance des différents métiers et parcours de formation en lien avec les domaines artistiques qu'ils étudient. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale

L'enseignement de spécialité en classe terminale s'inscrit dans la continuité de celui dispensé en première. Il poursuit l'approfondissement des trois dimensions de cet enseignement : la pratique du jeu et de la scène, la pratique de spectateur, l'acquisition d'une culture théâtrale. Comme dans les classes précédentes, il articule ces trois dimensions à l'occasion des spectacles vus, de la pratique de plateau et des savoirs introduits en classe.

Pour atteindre ces objectifs, le partenariat entre professeur et artistes professionnels, pleinement engagés dans la création, est indispensable. C'est en effet le double regard d'un professeur, aux compétences reconnues en théâtre, et d'artistes en activité, soucieux de transmission, ainsi que leurs rapports différents et complémentaires à la création théâtrale, qui permettent que le travail de plateau soit à la fois une expérience artistique, avec sa dynamique propre, et une occasion de penser le théâtre. Leur collaboration pédagogique enrichit de manière concrète la relation entre théorie et pratique, et offre à l'expérience artistique des élèves de multiples directions pour approfondir leurs savoirs et leur donner une pertinence dramaturgique.

En classe terminale, à partir des deux questions ou notions inscrites au programme limitatif, cette relation entre théorie et pratique devient plus profonde, plus riche et plus personnelle. Le programme limitatif annuel permet de mettre en œuvre toutes les compétences acquises dans les classes précédentes et de les développer au sein d'un projet artistique partagé tout au long de l'année. Ainsi, tout en maintenant l'expérience de plateau et la pratique personnelle au cœur de l'enseignement, le programme de la classe terminale incite l'élève, sous la double conduite du professeur et de l'artiste, à acquérir et à mobiliser par lui-même des savoirs qui la nourrissent, la dynamisent et la relancent.

Le programme limitatif permet en outre, sur un même objet, de multiplier et de croiser les approches. Si l'histoire du théâtre et sa relation à l'histoire au sens large, l'esthétique, la dramaturgie, l'analyse sémiologique sont mobilisées pour aborder le théâtre comme art, l'enseignement de spécialité rend également les élèves attentifs au théâtre comme fait social. Qu'il s'agisse d'objets du passé ou de réalisations contemporaines, il leur fait prendre conscience du lien qui attache toute représentation à une société donnée, les formes de jeu aux contextes culturels et aux lieux concrets qui les expriment. Les élèves comprennent ainsi que le théâtre est un art vivant dont les réalisations éphémères prennent sens pour un public présent.

Cette approche performative de l'acte théâtral, tant des spectacles vus par la classe que des questions ou notions au programme, rend les élèves plus conscients du caractère variable de la fonction culturelle, sociale, politique et anthropologique du théâtre. Cela leur permet non seulement d'accéder à de nombreuses problématiques du spectacle vivant contemporain, mais aussi de mieux comprendre et analyser dans toutes leurs dimensions des formes théâtrales du passé. Une telle approche permet également de mettre en perspective le théâtre occidental avec d'autres traditions de spectacle vivant.

Les spectacles vus au cours de l'année font pleinement partie de la formation artistique et théorique des élèves. Ils forgent et aiguisent leur jugement esthétique et leur connaissance des enjeux du théâtre, notamment par l'analyse collective fondée, en classe, sur le partage des expériences sensibles. Comme en classe de première, leur choix offre la matière d'un élargissement constant des savoirs théâtraux. Selon les programmations accessibles, ils peuvent être mis en rapport, directement ou non, avec le programme limitatif.

Indissociable d'une approche large et pluridisciplinaire (esthétique, dramaturgie, sémiologie mais aussi histoire, sciences sociales, philosophie, économie, sciences et techniques), souvent en lien avec d'autres arts (littérature, musique, danse, arts plastiques, cinéma ...), l'enseignement de spécialité de théâtre peut susciter, notamment au niveau de la classe terminale, des projets interdisciplinaires riches et variés.

Programme

■ Enjeux et objectifs

Le programme limitatif de la classe terminale a une triple visée :

- susciter une maturation de la réflexion dramaturgique et un approfondissement de l'expérience artistique autour des questions proposées, qui sont explorées en classe et sur le plateau dans la durée ;
- permettre un élargissement culturel et théâtral autour de ces objets, par leur mise en relation avec d'autres textes, théoriques ou dramatiques, avec des spectacles vus, des captations vidéo, ou d'autres matériaux apportés par le professeur, l'artiste, ou les élèves ;
- intensifier, sous la double conduite de l'artiste et du professeur et en concentrant le travail en classe et au plateau, les va-et-vient entre théorie et pratique. Il s'agit ainsi de favoriser l'autonomie des élèves au plateau et de leur donner l'occasion de mettre en œuvre leur travail en s'appuyant sur leur compétence dramaturgique.

■ Textes et représentation : dramaturgie et mise en scène

Si le texte est une tradition majeure du théâtre occidental, il ne peut être dissocié de sa représentation, qu'il s'agisse des conditions initiales de son apparition ou de ses reprises. Le programme de l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale ouvre les élèves aussi bien à la dramaturgie du texte qu'à l'analyse de tous les éléments non textuels de la représentation et à leur interaction : jeu, architecture théâtrale, scénographie, et plus récemment lumière, son, vidéo, etc. Il les amène ainsi à une réflexion sur la dramaturgie comme construction de la représentation des spectacles. La mise en scène, catégorie esthétique relativement récente, est abordée dans sa diversité. Lorsqu'une œuvre dramatique du répertoire est au programme, elle permet d'approcher le théâtre comme un « art à deux temps » ; une telle approche, qui articule le passé au présent, se révèle particulièrement riche.

Les élèves découvrent différents processus de création et mesurent la diversité du rapport au texte et à l'acteur sur la scène contemporaine grâce aux spectacles vus qui sont partie intégrante de l'enseignement de spécialité en terminale et grâce à la réflexion qu'ils suscitent en classe. Leur pratique de spectateur est donc un point d'appui essentiel pour penser différentes modalités de dramaturgie et de mise en scène, de même que leur culture de spectateur est indispensable à l'approche théorique et pratique des questions au programme.

■ Un art au présent : la dimension performative

Contrairement à d'autres arts, le spectacle vivant produit des « œuvres » éphémères, qui sont des événements collectifs et partagés. Les questions mises au programme doivent être abordées de façon à rendre les élèves attentifs à la singularité et à la spécificité du théâtre comme art « au présent », art qui met toujours en jeu un contexte social, au sens large, dans lequel il s'inscrit mais qu'il redéfinit aussi par le partage du sensible qu'il propose.

Cette attention à la dimension performative du théâtre permet de compléter l'approche esthétique et poétique de la représentation par une approche anthropologique et sociologique du fait théâtral, qui est indissociable d'un lieu concret, d'un temps donné, du public auquel il s'adresse et du sens qu'il prend dans une société.

Selon les questions au programme, la compréhension de cet aspect performatif permet aux élèves :

- de mieux analyser les formes théâtrales du passé en les saisissant dans la globalité de leurs enjeux sociaux, variables selon les époques ;
- d'analyser les spectacles vus sous leurs différents aspects, notamment dans leur relation au public, de réfléchir à ce qu'ils mettent en jeu dans le monde où ils apparaissent ;
- d'articuler ainsi passé et présent, en mettant en relation leur expérience vivante de spectateurs et leurs connaissances d'histoire du théâtre ;
- de relativiser l'apport d'une captation vidéo d'un spectacle en prenant la mesure de ce qui ne peut y être contenu, notamment la relation d'une représentation à son contexte et à son public ;
- de s'ouvrir, par le théâtre envisagé comme performance, à des enjeux de l'art contemporain.

■ Le théâtre et les autres arts

Lié par son histoire à d'autres arts – musique, danse, peinture, littérature, et aujourd'hui cinéma, vidéo, arts plastiques, arts numériques ... –, aujourd'hui ouvert à toutes les formes d'interdisciplinarité et d'hybridité, le théâtre offre de multiples passerelles vers d'autres domaines artistiques. Il a également souvent été, et est encore aujourd'hui, un lieu particulièrement riche d'échanges entre culture savante et culture populaire.

Les questions au programme permettent aux élèves d'analyser concrètement ces liens, ces échanges, ces transferts d'un art à l'autre, et d'accéder, à partir de leur réflexion sur le théâtre, à la compréhension d'autres démarches artistiques, en pensant leur différence ou leur proximité avec l'art qu'ils étudient.

Dans leur production sur le plateau, les élèves peuvent également mettre en relation des œuvres ou questions du programme avec d'autres matériaux artistiques.

■ L'archive théâtrale

L'iconographie, les témoignages, les recensions critiques, la photographie, les enregistrements radiophoniques, les écrits des artistes ont longtemps été les principales sources de documentation pour accéder à un spectacle du passé : les questions au programme les sollicitent nécessairement et encouragent les élèves à les mobiliser. La vidéo et l'archive numérique constituent une ressource précieuse pour l'étude du théâtre et le professeur peut s'appuyer notamment sur les différentes plates-formes éducatives disponibles.

Comme toute archive, cette ressource doit être utilisée de façon réfléchie : il est essentiel de faire comprendre aux élèves qu'une captation n'est pas le théâtre – même si elle semble permettre une analyse plus aisée qu'une représentation réellement vue. L'usage de la captation s'accompagne donc d'une réflexion sur ce qui ne peut y figurer – par exemple le sens d'une mise en scène ou d'un spectacle dans son époque –, sur ce dont elle modifie la perception (jeu de l'acteur, rapport à l'espace, rythme du spectacle, son, lumière, etc.), ou sur ce qui est exclu ou privilégié par certains choix vidéographiques.

Il est également important que les élèves identifient, pour les utiliser à bon escient, les différents types d'archives vidéo, produites à différentes époques et à différents usages (diffusion à la télévision, captation témoin, teaser, etc.). Sans pour autant devenir spécialistes de cinéma, ils apprennent à distinguer, dans les grandes lignes, ce en quoi une réalisation, par ses choix, son montage, ses cadrages, infléchit la perception d'une représentation.

Ainsi introduite et contextualisée, l'archive relative au spectacle vivant constitue un approfondissement, et pas seulement une facilitation. Elle initie aussi une réflexion sur la lecture historique d'un document audiovisuel, sur ce qui y figure et ce qui y manque, sur ce qu'on doit restituer par d'autres moyens pour comprendre l'événement, sur ce qu'on peut ou non conjecturer à partir de cette archive. L'attention portée à la façon dont l'événement théâtral peut être documenté, aussi bien pour le passé récent que pour les périodes les plus anciennes, fait ainsi plus que jamais partie de la formation théâtrale.

Repères pour l'enseignement

L'enseignement du théâtre en classe terminale vise l'approfondissement de la compréhension du théâtre comme art et du fait théâtral comme pratique sociale et expérience anthropologique variable selon les périodes et les lieux. Dans ce but, et dans le cadre de la préparation aux épreuves du baccalauréat, le travail conduit avec les élèves prend appui sur un programme limitatif qui comporte deux questions renouvelables par moitié tous les ans, soit :

- un texte dramatique, ou un ensemble de textes ;
- une notion d'esthétique théâtrale ou d'analyse dramaturgique ;
- un thème transversal à plusieurs œuvres dramatiques ou à plusieurs spectacles ;
- un ou une artiste de théâtre dans plusieurs aspects de sa production artistique ;
- le travail d'une compagnie ou d'un collectif approché par plusieurs réalisations théâtrales.

Chacune des questions au programme limitatif est accompagnée d'une ou deux captations de référence.

La particularité de l'année de terminale réside dans la place majeure accordée aux deux questions du programme au cœur de l'enseignement théorique et pratique.

Par leur engagement dans les dimensions théorique et pratique du programme limitatif, les élèves appréhendent de manière plus large les enjeux visés, s'initient à l'approche pluridisciplinaire (esthétique, sociologique, anthropologique, philosophique ...) d'une question théâtrale. Sous le double regard du professeur et de l'artiste, le programme leur permet de mener tout au long de l'année une expérimentation théâtrale nourrie de leurs savoirs et d'appréhender les questions théoriques à partir de leur expérience de jeu et du plateau. Ces dynamiques constituent une expérience de recherche dramaturgique et théâtrale favorisant leur autonomie artistique.

Compétences travaillées

■ Compétences pratiques

L'élève est capable, autour des questions mises au programme :

- de s'engager avec rigueur dans un projet collectif, d'écouter ses partenaires, et de faire avancer le travail commun par ses connaissances et ses propositions ;
- de participer, pour une ou plusieurs de ses composantes (jeu obligatoirement, mais aussi éventuellement scénographie, son, musique, lumière, vidéo ...), à l'élaboration d'un projet théâtral, qu'il présente devant un public ;
- de s'impliquer dans une situation de jeu nouvelle en mettant en œuvre une démarche de création adaptée ;
- d'analyser son travail de plateau, celui de ses partenaires de jeu à l'aune de ses connaissances théâtrales et dramaturgiques et de sa pratique de spectateur ;
- de développer son autonomie artistique et de faire des propositions ;
- de mobiliser sa culture théâtrale, ses connaissances et ses acquis théoriques et de les mettre au service de ses propositions scéniques.

■ Compétences culturelles

L'élève est capable :

- d'approcher les questions au programme dans leurs enjeux esthétiques et historiques ;
- d'envisager les œuvres ou spectacles au programme dans leurs enjeux sociaux, au sens large, et le rapport du théâtre au monde qu'elles impliquent ;
- de mettre en perspective les questions au programme dans un contexte théâtral et dramaturgique élargi ;
- de décrire les composantes d'un spectacle et leur fonctionnement, de repérer les enjeux d'une démarche théâtrale, en utilisant le vocabulaire spécifique du théâtre ;
- de réfléchir sur les processus de création et sur leur incidence sur le spectacle ;
- d'interroger la dramaturgie et les modes de composition d'un spectacle ;
- d'observer la représentation théâtrale comme un événement performatif, éphémère et unique, situé dans un temps et un lieu donnés et devant un public donné ;
- de mettre en œuvre ses connaissances globales sur le théâtre pour situer, décrire, analyser un texte (dramatique ou théorique) ou un document lié à une représentation image, captation, bande son ...) ou un spectacle vu.

■ Compétences méthodologiques

L'élève est capable :

- de formuler son expérience sensible d'un spectacle, de la partager en classe avec celle des autres, de développer un point de vue personnel argumenté et de débattre ;
- de proposer une analyse orale ou/et écrite du travail de plateau et des spectacles vus ;
- de lire un texte de théâtre en relation avec des questions de représentation ;
- d'analyser en tant que telle une archive liée à un spectacle ;
- de maîtriser la prise de parole publique.

Évaluation

Les épreuves du baccalauréat, qui prennent appui sur le programme limitatif défini annuellement et sur un parcours de spectateur d'au moins neuf spectacles, constituent avec l'épreuve orale terminale le point d'aboutissement des évaluations de la classe terminale. Une évaluation constante des acquis et de la progression des élèves au long de l'année est cependant nécessaire.

■ L'acquisition d'une culture théâtrale

En cours d'année, l'évaluation de productions écrites régulières, de types et de formats variés, entraîne l'élève aux épreuves écrites du baccalauréat. En lien avec le programme limitatif annuel, elle enregistre les progrès dans l'acquisition d'une culture théâtrale approfondie. De façon régulière, le professeur propose de lire des textes patrimoniaux et contemporains, des textes dramatiques et théoriques, qui peuvent donner lieu à diverses formes d'évaluation : exposé, élaboration de documents de synthèse à destination de la classe, devoir sur table visant à la restitution de connaissances ou à l'analyse de documents textuels, iconographiques, audiovisuels connus ou nouveaux.

■ La pratique artistique

L'évaluation d'un enseignement de spécialité de théâtre se fonde avant tout sur la pratique régulière qui explore les deux objets au programme limitatif. Elle mesure les processus de création engagés, les progrès réalisés au plateau, la proposition de fin de projet et tient compte

des prises de risques même lorsqu'elles se soldent par des « ratages ». L'investissement au service du projet collectif, en particulier l'écoute des partenaires, les propositions faites, les retours sur le travail des uns et des autres, sont également pris en compte dans l'évaluation de la pratique artistique.

■ Le carnet de bord

À côté des exercices d'entraînement aux épreuves écrites du baccalauréat, le carnet de bord est un véritable outil de recherche, de création et de réflexion et demeure un instrument privilégié de l'évaluation en classe terminale. Dans ce carnet, l'élève consigne la mémoire de son travail personnel, il y construit aussi un regard réflexif sur le travail du groupe. Il reporte dans ce carnet l'évolution de son rapport sensible aux objets du programme limitatif ; il analyse la mise en œuvre spécifique du projet, les avancées de la réflexion dramaturgique, la diversité des documents convoqués pour développer un univers thématique et esthétique, sous la forme de synthèses du travail en cours. Il adjoint diverses remarques personnelles qui construisent un point de vue personnel et réfléchi sur les objets étudiés et la façon de les aborder. L'élève présente des ébauches ou des formes plus abouties de création à propos des objets du programme limitatif qui peuvent prendre la forme de croquis de scénographie ou de costumes, d'indications de jeu ou d'écriture, de réflexions dramaturgiques, de propositions de mise en scène, de films ou de vidéos, etc. Il garde enfin trace des recherches qu'il effectue pour l'étude du programme limitatif (lexique spécifique, repères historiques et notionnels, documents iconographiques, analyse de spectacles vus, de temps de travail pratique, de textes lus de manière cursive, références des sites internet consultés).

Outre les questions liées au travail pratique sur les œuvres du programme limitatif, l'élève garde mémoire dans son carnet de bord des spectacles vus tout au long de l'année et de la réception qu'il en a eue.

La forme de ce carnet est choisie par l'élève (papier, numérique) en accord avec le professeur. Grâce au carnet de bord, l'évaluation du travail et des progrès est conjointement le fait de l'élève, du professeur et de l'artiste partenaire. Sans être évalué pour lui-même dans le cadre des épreuves du baccalauréat, le carnet de bord l'accompagne lors de l'épreuve orale terminale et l'élève peut prendre appui sur lui.